

BOURSE DE MONTRÉAL



Faits saillants des dérivés du T2 2023



L'élan dans les négociations a donné lieu à un autre bon trimestre à la Bourse de Montréal

VQM TOTAL de 678 k CONTRATS

au T2 de 2023, hausse de

12 %

par rapport à 2022

Intérêt en cours total record de **14,72 M de contrats**, en hausse de

18 % par rapport à 2022

Volume record pour les contrats à terme sur le taux CORRA; sommet historique pour le volume quotidien (77 k contrats) et intérêt en cours excédant 300 k contrats

Activité considérable sur les échanges physiques pour contrats visant les contrats à terme sur obligations au T2

Dérivés sur taux d'intérêt et dérivés sur actions : une fois de plus, les volumes connaissent une tendance à la hausse

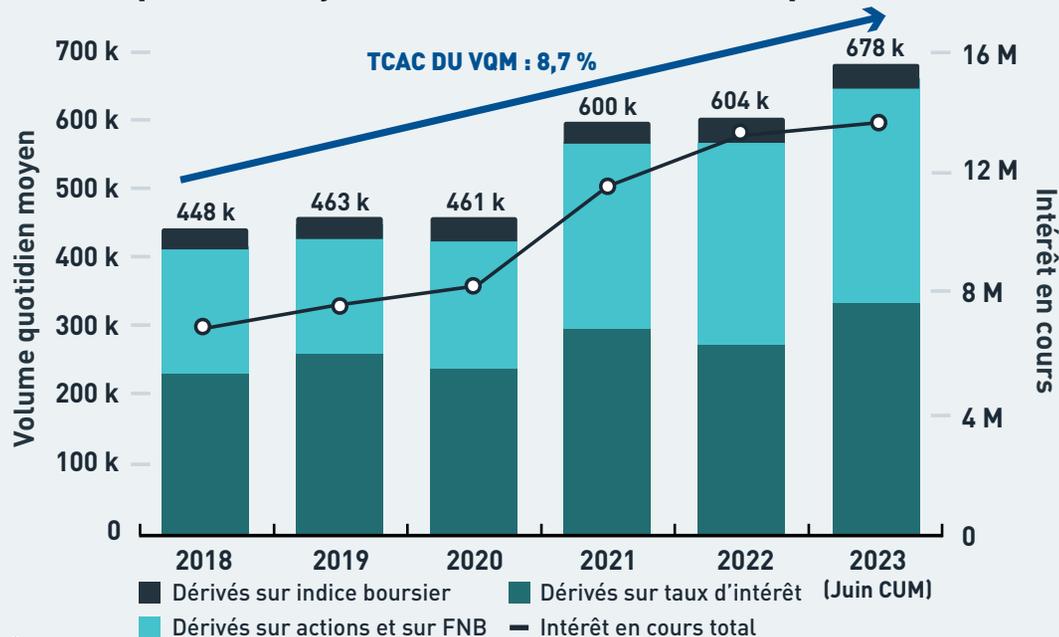
Contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada de 2 ans (CGZ^{MC}) : VQM de 41 k contrats

Contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada de 5 ans (CGF^{MC}) : VQM de 46 k contrats

Contrats à terme sur l'indice S&P/TSX 60* (SXF^{MC}) : VQM de 31 k contrats

Options sur actions : VQM de 152 k contrats; options sur FNB : VQM de 69 k contrats

Volume quotidien moyen et intérêt en cours (tous les produits)



Segment	Produit	VQM en 2023 à ce jour	Var. en GA (%)
Dérivés sur taux d'intérêt (DTI)	BAX ^{MC} (3 mois)	92 k	+33 %
	CRA ^{MC} (3 mois)	14 k	+2437 %
	CGZ (2 ans)	39 k	+90 %
	CGF (5 ans)	47 k	+15 %
	CGB ^{MC} (10 ans)	140 k	-5 %
	Tous les DTI	332 k	+19 %
Dérivés sur actions (DA)	Contrats à terme sur indices	34 k	-0,5 %
	Contrats à terme sur actions	72 k	-12 %
	Options sur FNB	77 k	+46 %
	Options sur actions	162 k	+4 %
	Tous les DA	345 k	+6 %

Observations sur le marché

- Taux d'intérêt :** Les nouvelles concernant l'inflation ainsi que la politique monétaire de la Banque du Canada ont dicté la dynamique des marchés tout au long du trimestre. En juin, la Banque du Canada a de nouveau relevé son taux directeur, de 25 points de base, le portant ainsi à 4,75 %, un sommet en plus de 20 ans. Les conséquences du plafonnement de la dette américaine et les implications d'une inversion de la courbe des taux ont également été des thèmes centraux influant sur les taux d'intérêt au deuxième trimestre. Dans le même temps, les contrats à terme de trois mois sur le taux CORRA ont atteint un nouveau jalon sur le plan du volume en cette première phase de la transition, qui s'est terminée le 30 juin 2023.
- Actions :** Au deuxième trimestre, l'indice S&P/TSX 60 a frisé les mêmes niveaux de soutien et de résistance qu'au premier trimestre en l'absence d'une trajectoire assez claire de l'inflation et des politiques monétaires des banques centrales qui déciderait d'une évolution dans un sens ou dans l'autre. Cela dit, la gamme des produits dérivés sur actions a fait bonne figure : les options sur FNB ont inscrit les meilleurs résultats, fortes d'un autre trimestre robuste, en hausse de 48 % par rapport à l'exercice précédent. Les contrats à terme sur actions individuelles ont affiché une hausse de volume de 19 % au T2 de 2023 par rapport à la même période l'an dernier, mais sont en baisse de 12 % sur les six premiers mois de 2023. Fait important, le premier trimestre de 2022 avait été exceptionnellement fort pour les contrats à terme sur actions individuelles en raison du dénouement de toutes les positions détenues par l'un des principaux participants au marché.

Le volume et l'intérêt en cours sont exprimés en nombre de contrats.

Faits saillants des produits

Nouveaux jalons dans la transition du taux CDOR au taux CORRA

Nouveaux volumes quotidiens (77 k), mensuels et trimestriels records pour les contrats à terme de trois mois sur le taux CORRA

Intérêt en cours des contrats CRA à la fin du trimestre : environ 323 k contrats

Première phase de la transition au taux CORRA conclue le 30 juin 2023 : fin des nouvelles expositions au taux CDOR

Contrats à terme de trois mois sur le taux CORRA négociés par une trentaine de participants à la Bourse

Activité continue du côté des stratégies d'écart BAX-CRA et activité en progression pour les 12 échéances trimestrielles

Contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada : volume alimenté par la négociation des contrats de 2 ans (CGZ) et de 5 ans (CGF)

CGZ et CGF :

- VQM global de 88 k contrats au T2, en hausse de 35 % par rapport au T2 de 2022
- Intérêt en cours total de 212 k contrats, en hausse de 42 % par rapport au T2 de 2022

VQM du CGB à la fin du trimestre : 124 k contrats

Marché de base actif :

- Volume des échanges physiques pour contrats du CGZ au T2 : VQM de 5 k contrats (12 % du volume du CGZ)
 - Volume des échanges physiques pour contrats du CGF au T2 : VQM de 6 k contrats (13 % du volume du CGF)
-

Négociation active de l'écart sur la courbe au T2 – écart sur la courbe 5 ans/10 ans : VQM de 10 k contrats; écart sur la courbe 2 ans/5 ans : VQM de 3 k contrats

Essor marqué des options sur actions canadiennes et sur FNB

Intérêt en cours des options sur actions : 6 M de contrats (en hausse de 2 % en GA)

Intérêt en cours des options sur FNB : 5,6 M de contrats (en hausse de 42 % en GA)

La baisse des contrats à terme sur actions

s'est stabilisée, avec un VQM de 76 k contrats (en hausse de 19 % par rapport au T2 de 2022, mais en baisse de 12 % depuis le début de l'année).

Contenu institutionnel

[La liquidité des actions intercotées dans le marché canadien des options](#)

[L'opération « sans risque » d'astucieux négociateurs d'opérations sur la base au moyen du CGB](#)

[Stratégies potentielles : positions acheteur sur contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada](#)

[Explorer le potentiel des contrats à terme sur obligations canadiennes à long terme dans un contexte économique changeant](#)

[Miser sur le long terme grâce aux contrats à terme sur indice canadiens](#)

[Le début de la fin? Un état des lieux sur le BAX](#)

[Assurer la transition au nouveau taux d'intérêt de référence canadien](#)

[Stratégie de couverture : parer au risque de désinflation et de récession au Canada 2023 : un pronostic sur les contrats à terme](#)

[Le marché des contrats à terme sur obligations du gouvernement de TMX est florissant](#)

[Entretenir l'élan dans la négociation d'options sur actions canadiennes](#)

[Pourquoi les régimes de retraite australiens devraient investir dans des titres canadiens](#)

[Contrats à terme sur le taux CORRA \(CRA\) : en savoir plus](#)

Étapes et faits importants

Séances records pendant la négociation de nuit

- Les participants à l'étranger ont profité de l'**horaire de négociation de nuit** (de 20 h à 6 h, HE) pour gérer leur exposition au Canada en dehors des heures de négociation locales. Depuis le T4 de 2021, la MX est ouverte 20,5 heures par jour. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le m-x.ca/yourtime/fr/.
- Statistiques de la négociation de nuit**

Produits	VQM au T2 de 2023
Tous les produits	16 k
BAX ¹	1,5 k
CGB	9 k
CGF	1 k
CGZ	1 k
SXF	2 k

¹ L'heure d'ouverture pour les contrats BAX a été déplacée à 2 h (HE) au début d'octobre 2022.

Les activités ayant lieu pendant la négociation de nuit représentent environ 5 % du volume quotidien moyen de la MX pour les produits admissibles.

Nouveautés!

- Des contrats à terme de trois mois sur le taux CORRA ont été négociés de nuit au cours des derniers mois!
- La MX a mis en œuvre de nouveaux programmes de maintien de marché pour les principaux produits phares (contrats à terme sur obligations de 2 ans, de 5 ans et de 10 ans et contrats SXF) au début du T4 de 2022.

Transition du taux de référence (du CDOR au CORRA) et plan de mise en œuvre des clauses de repli

La MX veut faciliter l'accès et la transition au taux CORRA en développant un marché robuste et efficace pour les contrats à terme sur le taux CORRA. En juin, la Bourse de Montréal a publié un nouveau guide présentant en détail le processus prévu de conversion et le plan de mise en œuvre des clauses de repli. Au deuxième trimestre de 2024, la CDCC va convertir tous les contrats à terme BAX admissibles dont la date d'échéance est postérieure à juin 2024 en contrats à terme de 3 mois sur le

taux CORRA (CRA) équivalents. Nous vous invitons à lire [ici](#) notre guide au sujet de cette conversion. Les mesures ci-dessous ont également comme objectif de soutenir l'écosystème CORRA :

- Ajout des écarts intermarchandises CRA/BAX sur le terminal Bloomberg (maintenant accessibles sous le nom de CORBA Comdty)
- Dispense de frais de négociation et nouveau programme de tenue de marché pour le contrat à terme d'un mois sur le taux CORRA (COA)
- Arrêt de l'inscription de nouvelles échéances pour le BAX et radiation de la cote des options mid-curve trimestrielles sur le BAX
- Inscription des options sur contrat à terme de 3 mois sur le taux CORRA (janvier 2024²)

Lancement du contrat à terme d'un mois sur le taux CORRA (COA^{MC})

Le nouveau contrat à terme d'un mois sur le taux CORRA (COA) a été lancé le 23 janvier 2023. Le produit devrait constituer un élément essentiel de la mise au point d'un taux CORRA à terme au T3 de 2023. La cotation du produit est fondée sur la moyenne du taux CORRA composé quotidiennement au cours du mois du contrat. Pour en savoir plus, y compris pour obtenir des exposés de produit et la liste complète des caractéristiques, consultez la [page sur le produit COA](#) ou le [microsite consacré au taux CORRA](#).

Mises à jour sur le contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de 30 ans (LGB^{MC})

Depuis l'émission du contrat de mars 2023, la période de livraison du LGB, qui était d'un mois complet, a été réduite à une seule journée. Parmi les avantages qui découlent de la liquidité fournie par Financière Banque Nationale et Valeurs mobilières Desjardins :

- Cours très favorables pour le contrat dont l'échéance est la plus rapprochée et le report trimestriel
- Offre robuste sur le marché des opérations sur la base
- [Davantage d'occasions de négociation](#)

² Sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires.

Ordres de type « application garantie », enchères d'amélioration des cours et automatisation de l'exécution des ordres à delta neutre couverts par des actions : lancement remis au T1 de 2024

La publication du protocole est prévue au premier trimestre de 2024, plutôt qu'au quatrième trimestre de 2023, afin de laisser plus de temps aux participants de se préparer à la mise à jour.

Nouvelles de la Division de la réglementation

- **Priorités en matière de conformité et initiatives de la Division de la réglementation pour 2023**

La Division a relevé certains problèmes de conformité auxquels elle accordera la priorité en 2023, en plus de souligner ses projets principaux pour cette année. Pour en savoir plus, consultez la circulaire [004-23](#).

Dernier webinaire de feuille de route du groupe d'utilisateurs des Services technologiques de la MX

Le webinaire trimestriel de feuille de route des Services technologiques du T2 2023 a eu lieu, partiellement, le 28 juin 2023 et a rassemblé plus de 120 personnes, dont 75 en direct. Le nombre de participants continue d'augmenter d'un trimestre à l'autre. Nous avons pu compter sur la présence de tous nos principaux fournisseurs et avons observé une hausse importante chez les équipes d'exploitation de nos participants agréés. Le webinaire portait principalement sur les modifications de protocole à venir en 2023 ainsi que sur une mise à jour concernant l'instauration d'identificateurs de client par la Division de la réglementation au quatrième trimestre de 2023. En raison de problèmes techniques (fonctions audio), la partie où il était question de la transition BAX-CRA sera reprise ultérieurement (en août 2023).

Lancement d'un nouveau type d'ordre

Le 24 avril, la Bourse de Montréal a mis en œuvre un nouveau type d'ordre au marché pour les contrats BAX, CGB et SXF. Le nouvel ordre au mieux permettrait l'appariement et l'exécution à différents niveaux de cours (ou échelons de cotation) jusqu'à ce que l'ordre soit entièrement exécuté, dans la mesure où il y a suffisamment de liquidité dans le registre, ou jusqu'à ce que l'ordre atteigne une bande de protection extérieure, selon ce qui a été configuré pour l'instrument coté en question. Concernant les contrats BAX, les bandes de protection pour les six (6) mois d'échéance les plus rapprochés sont de 0,015 pour les positions simples, les stratégies et les écarts; pour les autres mois d'échéance, les bandes de protection sont de 0,03 pour les positions simples, les stratégies et les écarts. Comme pour les contrats CGB, les bandes de protection sont de 0,16 pour les positions simples et de 0,08 pour les écarts. Enfin, pour les contrats SXF, les bandes de protection sont de 1,00 pour les positions simples et de 0,50 pour les écarts.

Mise en place du modèle d'établissement des marges brutes des clients (MBC) par la CDCC

Les MBC permettent de déclarer les positions plus précisément et rapidement, ce qui s'est reflété sur les déclarations d'intérêt en cours dès le soir du 3 avril 2023. Pour en savoir plus sur l'initiative des MBC, consultez l'avis opérationnel [2023-M24](#) et l'avis aux membres [2022-029](#).

Principaux avis de la MX

- Circulaire 081-23 : [Retrait de la cote des options mid-curve sur BAX](#)
- Avis informationnel A23-007 : [Plan de mise en œuvre des clauses de repli pour les contrats BAX](#)
- Avis informationnel A23-006 : [Arrêt de l'inscription pour les contrats à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois \(BAX\)](#)
- Avis informationnel A23-005 : [Ajout des écarts intermarchandises CRA/BAX sur le terminal Bloomberg](#)
- Avis informationnel A23-004 : [Activation des ordres au mieux à cours multiples avec protection](#)
- Avis informationnel A23-002 : [Exclusion de la nouvelle obligation de 30 ans du panier de livrables du contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de 30 ans de juin 2023](#)
- Avis informationnel A23-001 : [Inscription à la cote du contrat à terme d'un mois sur le taux CORRA \(COA\)](#)
- Avis informationnel 22-015 : [Modernisation et simplification de la facturation en 2023](#)
- Avis informationnel 22-014 : [Nouvelles stratégies intergroupes pour les contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada](#)
- Avis technique 22-013 : [Lancement de l'application Web de gestion des opérations](#)
- Avis technique 22-012 : [Rappel de la mise à niveau de protocoles 2022](#)

Le saviez-vous?

- En collaboration avec le Groupe de travail sur le TARCOT, la MX a tenu une série de webinaires sur la transition du taux CDOR au taux CORRA pour tenir les participants au marché au courant des principaux événements dans le domaine. [Inscrivez-vous dès aujourd'hui](#) et recevez une notification chaque fois qu'une webdiffusion est lancée.
- Les investisseurs peuvent consulter les derniers développements concernant le taux CORRA, y compris les dispositions et les initiatives liées à la transition des taux, sur le [microsite du contrat à terme sur le taux CORRA de la MX](#). Une foire aux questions, un aide-mémoire ainsi qu'un nouveau plan de mise en œuvre des clauses de repli sont à la disposition des investisseurs pour les aider à faire la transition.
- La MX offre des [options inscrites à la cote](#) sur quatre FNB de bitcoins et quatre FNB de cryptomonnaie Ether proposés par différents fournisseurs de FNB, ce qui permet aux investisseurs de profiter de la diversification et du potentiel de croissance des cryptomonnaies.
- Les ratios entre options de vente et options d'achat sont affichés quotidiennement dans la section de l'activité des marchés du [site Web de la MX](#).
- La cotation en temps réel des cours acheteur et vendeur pour les options et les contrats à terme canadiens est disponible sur le site Web de la MX. [Inscrivez-vous](#) pour obtenir un compte gratuit et créer un portefeuille de cotations personnalisé qui vous permettra de suivre facilement vos positions sur options et sur contrats à terme.

Pour plus d'information

DÉRIVÉS SUR TAUX D'INTÉRÊT

irderivatives@tmx.com

DÉRIVÉS SUR ACTIONS

equityderivatives@tmx.com



m-x.ca

 **m-x.ca/linkedin**

© Bourse de Montréal Inc., 2023. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire, de distribuer, de vendre ou de modifier le présent document sans le consentement préalable écrit de Bourse de Montréal Inc. Les renseignements qui figurent dans le présent document sont fournis à titre d'information seulement. Ni Groupe TMX Limitée ni ses sociétés affiliées ne garantissent l'exhaustivité des renseignements qui figurent dans le présent document et ne sont responsables des erreurs ou des omissions que ceux-ci pourraient comporter ni de l'utilisation qui pourrait en être faite. Le présent document ne vise pas à offrir des conseils en placement, en comptabilité ou en fiscalité ni des conseils juridiques, financiers ou autres, et l'on ne doit pas s'en remettre à celui-ci pour de tels conseils. L'information présentée ne vise pas à encourager l'achat de titres inscrits à la Bourse de Montréal, à la Bourse de Toronto ou à la Bourse de croissance TSX. Le Groupe TMX et ses sociétés affiliées ne cautionnent ni ne recommandent les titres mentionnés dans le présent document. BAX, CGB, CGF, CGZ, COA, CRA, LGB, OBX, SXF, Bourse de Montréal et MX sont des marques de commerce de Bourse de Montréal Inc. TMX, le logo de TMX, « The Future is Yours to See. » et « Voir le futur. Réaliser l'avenir. » sont les marques de commerce de TSX Inc. et elles sont utilisées sous licence.

* L'indice S&P/TSX 60 (l'« indice ») est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC ou de ses sociétés affiliées (« SPDJI ») et de TSX Inc. (« TSX »). Standard & Poor's^{MD} et S&P^{MD} sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P »); Dow Jones^{MD} est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »); et TSX^{MD} est une marque déposée de TSX. SPDJI, Dow Jones, S&P, leurs sociétés affiliées respectives et la TSX ne soutiennent, ne cautionnent, ne vendent, ni ne promeuvent aucun produit fondé sur l'indice, ne font aucune déclaration quant au bien-fondé d'un placement dans un tel produit et ne peuvent être tenues responsables d'erreurs, d'omissions ou d'interruptions touchant l'indice ou les données y afférentes.